

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1648

26 juin 2014

### SOMMAIRE

6922767 Holding Sarl .....	79060	Extravagance S. à r.l. ....	79103
Aachen Resonance Holding AG .....	79062	Hannover Finance (Luxembourg) S.A. ...	79083
Accent International S.A. ....	79062	Highland VIII - Lux (2) S.à r.l. ....	79089
Avanzia Bank S.A. ....	79059	inConsult S.A. ....	79061
A.G. Buildings S.A. ....	79104	LFG Lux (GP) S.à r.l. ....	79084
A.G.G. S.à r.l. ....	79061	Soft S.A. ....	79063
AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. .....	79062	Sousa e Dias .....	79058
Althea S.A. ....	79062	SWM Luxembourg .....	79058
Altrio Finance S.à r.l. ....	79062	Transcontinental Gas Invest S.à r.l. ....	79104
Amazon Luxembourg S.à r.l. ....	79063	UBI Management Company S.A. ....	79058
Applecross Immobilière I S.A. ....	79061	Ulran S.A. ....	79059
Arches Finance SA .....	79063	Verim S.A. ....	79059
Arsenal Holdco I .....	79063	Villanueva S.A. SPF .....	79059
Arsenal Holdco II .....	79064	Voyages Demy Schandeler S.à r.l. ....	79058
AXA Open Fund Management S.A. ....	79060	VWR International North America S.à r.l. .....	79059
Brainforge S. à r.l. ....	79103	VWR International South America S.à r.l. .....	79061
Brunata-Metrona FL S.à r.l. ....	79104	Westbrook S.A. ....	79060
Cameron Toll Holding .....	79073	Xyzalux S.A. ....	79060
Darby Mezzanine S.à r.l. ....	79087	ZEEMAN textielSupers S.à r.l. ....	79060
Darlock S.à r.l. ....	79064	Zega SA .....	79061
Digital Services Holding XI S.à r.l. ....	79084		
Eurotrustees S.à r.l. ....	79067		

**SWM Luxembourg, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 3.079.250,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 180.186.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de SWM HoldCo 2, Société à responsabilité limitée en date du 10 avril 2014:

Suite à l'augmentation de capital de SWM HoldCo 2, Société à responsabilité limitée, en date du 10 avril 2014, Schweizer Mauduit International Inc., lui a apporté SWM Luxembourg, société à responsabilité limitée.

De ce fait, l'associé unique de la Société SWM Luxembourg est SWM HoldCo 2, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg sous le numéro B 182.345.

Le 23 avril 2014.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014057415/18.

(140066154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

**Sousa e Dias, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9375 Gralingen, 5, Um Bongert.

R.C.S. Luxembourg B 182.520.

*Extrait du procès-verbal d l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2014**Première résolution*

Est nommé gérant technique de la société, Monsieur DE PINHO GARRIDO José Armando, gérant, né le 28 Juin 1962 à Burgo Arouca (P), demeurant à L-3770 Tétange, 24, rue Principale, en remplacement de Monsieur BRANDAO TEIXEIRA Fernando, gérant, né le 14 juin 1962 à Tropeço Arouca (P), demeurant à L-8376 Kahler, 28a, Rue Principale.

Dans les domaines techniques, la société sera valablement engagée par la signature du gérant technique. Dans les domaines administratifs, la société sera valablement engagée par les signatures des deux gérants administratifs.

Fait et passé à Gralingen, le 23 avril 2014.

COMPTABILITE STC

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014057407/17.

(140065633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

**UBI Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 81.255.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014057440/9.

(140065869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

**Voyages Demy Schandeler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8295 Keispelt, 22, rue de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 22.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014057458/10.

(140065652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

**Villanueva S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 168.382.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2014057455/13.

(140065619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**Ulran S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 10.563.

Les comptes annuels au 31-12-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014057443/9.

(140065677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**Verim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 50.912.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014057451/9.

(140065520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**VWR International North America S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 369.900,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 101.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2014.

Référence de publication: 2014057459/10.

(140065947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**Advanzia Bank S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 109.476.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2014.

ADVANZIA Bank S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2014057531/13.

(140066658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**Westbrook S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R.C.S. Luxembourg B 37.754.

—  
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014057464/9.  
(140065734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**Xyzalux S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 55.399.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Signature.  
Référence de publication: 2014057466/10.  
(140066085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**ZEEMAN textielSupers S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 46, boulevard J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 136.358.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014057469/9.  
(140065859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**6922767 Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.228.377.772,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 136.792.

—  
Les comptes annuels au 30 avril 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 avril 2014.  
Sophie Zintzen  
Mandataire  
Référence de publication: 2014057471/12.  
(140065685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**AXA Open Fund Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1479 Luxembourg, 1, place de l'Etoile.  
R.C.S. Luxembourg B 110.241.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui a eu lieu le 28 mars 2014 à 14 heures dans les locaux de Citibank International plc (Luxembourg Branch), 31, ZA. Bourmicht, L-8070 Bertrange*

L'Assemblée approuve la réélection de Deloitte Audit S.à r.l. comme Réviseur d'Entreprises externe agréé ("Réviseur Indépendant Agréé"), leur mandat d'une durée de un an se terminant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

*Pour le compte d'AXA Open Fund Management S.A.*  
Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Référence de publication: 2014057569/14.  
(140066804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**VWR International South America S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 6.012.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 169.837.

Les comptes annuels pour la période du 26 juin 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 avril 2014.

Référence de publication: 2014057460/11.

(140065933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**Zega SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 77.833.

Le Bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22/4/2014.

Référence de publication: 2014057470/10.

(140065745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**A.G.G. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3260 Bettembourg, 182, route de Mondorf.  
R.C.S. Luxembourg B 154.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2014057528/12.

(140066986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**inConsult S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schiffflange, 17-19, avenue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 146.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014057524/10.

(140066886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**Applecross Immobilière I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 157.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APPLECROSS IMMOBILIERE I S.A.

Signature

Référence de publication: 2014057562/11.

(140066774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**Aachen Resonance Holding AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 167.317.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 22 avril 2014.

Référence de publication: 2014057529/10.

(140066375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**Accent International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 134.871.

Lors du conseil d'administration tenu en date du 4 décembre 2013, les administrateurs ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Federico Arcelli, avec adresse au 22, Allée du Terme Blanc, 06270 Villeneuve Loubet, France, de son mandat d'administrateur de catégorie F, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2014.

Référence de publication: 2014057530/12.

(140066864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 34.405.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014057538/10.

(140067017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**Althea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 146.371.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2014.

Référence de publication: 2014057539/10.

(140067062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**Altrio Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 16.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 109.553.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2014.

Amicorp Luxembourg S.A.

Cindy COLLIN

Référence de publication: 2014057540/12.

(140066773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**Amazon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 37.500,00.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 176.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2014.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014057541/12.

(140066621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

**Arches Finance SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 124.597.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société du 14 mars 2014*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 mars 2014 que:

1 - Le Conseil d'Administration nomme Monsieur Yves CACCLIN comme président permanent du conseil d'administration.

*LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Référence de publication: 2014057543/12.

(140066465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

**Arsenal Holdco I, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.638.

*Extrait des Résolutions prises par l'Associé Unique en date du 22 avril 2014*

Il résulte des résolutions de l'Associé Unique que:

- Monsieur Luca Gallinelli a démissionné de son mandat de gérant de classe B en date du 9 avril 2014.
- Madame Myriam Scussel, née le 26 avril 1978 à Villerupt (France), résidant professionnellement au 412 F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommée gérant de classe B avec effet au 9 avril 2014, pour un mandat à durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2014.

Référence de publication: 2014057546/15.

(140066692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

**Soft S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 98.239.

*Extrait des résolutions prises à Luxembourg lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire tenue extraordinairement le 22 avril 2014*

L'Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes:

- Renouvellement du mandat, avec effet immédiat, de la société Kohnen & Associés S.à r.l., ayant son siège social au 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114190, aux fonctions de commissaire aux comptes.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013.

- Renouvellement du mandat, avec effet immédiat, de Cyan S.à.r.l., aux fonctions de gérant unique.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Avril 2014.

Pour Soft S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014057406/23.

(140065691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**Arsenal Holdco II, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.843.

—  
*Extrait des Résolutions prises par l'Associé Unique en date du 22 avril 2014*

Il résulte des résolutions de l'Associé Unique que:

- Monsieur Luca Gallinelli a démissionné de son mandat de gérant de classe B en date du 9 avril 2014.

- Madame Myriam Scussel, née le 26 avril 1978 à Villerupt (France), résidant professionnellement au 412 F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommée gérant de classe B avec effet au 9 avril 2014, pour un mandat à durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2014.

Référence de publication: 2014057547/15.

(140066722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**Darlock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 186.268.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le onzième jour du mois d'avril.

Pardevant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Madame Liudmila SOLOVYEVA, physicien, né le 28 décembre 1958 à Saratovskaya oblast (Russie), demeurant à 141001 Mytishi, Beloborodova 11, k.2 (Russie);

ici représentée par Monsieur Frédéric DEPIREUX, employé privé, demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 08 avril 2014; ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>**. Il est formé par les présentes, par la personne comparante, et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").

**Art. 2.** La Société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds, la création, la gestion, la mise en valeur et la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La Société pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, notamment par la création de filiales ou succursales.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

De façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La dissolution de la Société peut être demandée en justice pour justes motifs. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination sociale de «Darlock S.à r.l.».

**Art. 5.** Le siège de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de gérance, et en tout endroit du Grand Duché de Luxembourg aux termes d'une décision prise par assemblée tenue dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

La Société peut ouvrir des succursales, filiales ou d'autres bureaux, dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes les parts sociales étant intégralement souscrites et entièrement libérées.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision écrite et régulièrement publiée de l'associé unique, sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 16 des présents statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale ouvre un droit à l'actif social de même qu'aux bénéfices réalisés au cours de l'exercice, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un unique propriétaire pour chacune d'elles.

Les copropriétaires indivis des parts sociales sont tenus d'être représentés auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont cessibles sous réserve de la stricte observation des dispositions énoncées à l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Toute opération de cession n'est opposable à la Société comme aux tiers qu'à la condition d'avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions prescrites à l'article 1690 du Code civil.

Au surplus, il ne pourra être contracté d'emprunt par voie publique d'obligations, ni procédé à une émission publique de parts sociales.

**Art. 11.** La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocable(s) ad nutum.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés.

**Art. 13.** La Société sera engagée par la signature de son gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un des membres du Conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

**Art. 14.** Les réunions du Conseil de Gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du Conseil de gérance sont adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par l'ensemble des membres du Conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passées lors d'une réunion dûment convenue et tenue. De telles signatures peuvent

apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre, fax ou communication similaire.

De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du Conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présent à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

**Art. 15.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Toutefois, la Société est liée par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

**Art. 16.** L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, sans préjudice des autres dispositions de l'article 194 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 17.** Une assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra le deuxième mardi du mois de mai de chaque année au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 18.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 19.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut par lui-même ou par un fondé de pouvoir, prendre au siège social de la Société, communication de l'inventaire, du bilan et du rapport du conseil de surveillance (si la Société compte plus de vingt-cinq associés parmi ses rangs, conformément aux dispositions prescrites par la loi).

**Art. 20.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé au moins cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

**Art. 21.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 22.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

*Disposition transitoire:*

Par dérogation le premier exercice social commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2014.

*Souscription et libération:*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, le comparant préqualifié, déclare souscrire cent (100) parts sociales comme suit:

- Madame Liudmila SOLOVYEVA, pré-qualifié(e),	
- cent parts . . . . .	100 parts
TOTAL: cent parts sociales . . . . .	100 parts

La libération intégrale du capital social a été faite par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution au montant de mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant pré-qualifié représentant l'intégralité du capital social souscrit, se considérant comme dûment convoqué, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).
- 2.- Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Adrien Rollé, employé privé, né le 21 août 1975 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement à 18 rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;
  - Monsieur Frédéric Depireux, employé privé, né le 25 septembre 1979 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement à 18 rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.
- 3.- La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un des gérants.
- 4.- L'adresse du siège social de la Société est fixée à L-2557 Luxembourg, 18 rue Robert Stümper.

DONT ACTE, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. DEPIREUX, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 15 avril 2014. Relation: DIE/2014/4860. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé) pd: RECKEN.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014056475/165.

(140064734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

### **Eurotrustees S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 186.287.

#### — STATUTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq février

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

TRUST & WEALTH HOLDING S.à r.l. (anciennement BACH INVETMENTS SA) SA, avec siège social à au 92 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la série B et le numéro 168 750,

ici représentée par Monsieur Gianpiero SADDI, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 30 janvier 2014.

Ladite procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> . - Objet, Durée, Dénomination, Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

**Art. 2.**

2.1. La Société a pour objet le conseil de toutes entreprises, organisations et sociétés, l'étude, la promotion et la surveillance de projets économiques, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte et pour le compte de tiers.

2.2. La Société pourra également intervenir en qualité de trustee dans des trusts de droit anglo-saxon reconnus au Luxembourg d'après la Convention de la Haie du 1<sup>er</sup> juillet 1985 sur le droit applicable aux trusts et sur leur reconnaissance, ratifiée au Grand-Duché de Luxembourg par la Loi du 27 juillet 2003 relative au trust et aux contrats fiduciaires.

2.3. En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales connexes, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

2.4. La Société n'accomplira cependant aucune opération qui la ferait s'engager dans une activité réservée aux professionnels du secteur financier au sens de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination "EUROTRUSTEES S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Titre II. - Capital, Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de cent euro (100- EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés. La cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément préalable donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Titre III. - Administration**

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient présents.. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

#### **Titre IV. - Année sociale, répartition des bénéfices**

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 16.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

#### **Titre V. - Dissolution, liquidation**

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## Titre VI. - Disposition générales

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2014.

### *Souscription - Libération*

Les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales ont été souscrites par TRUST & WEALTH HOLDING S.à r.l., préqualifiée, et libérées entièrement par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1400.

### *Décisions de l'associé unique*

1) La société est administrée par deux (2) gérants nommés pour une durée indéterminée:

Mr Paolo PANICO, gérant de sociétés, né à Vercelli (Italie) le 1<sup>er</sup> décembre 1970, avec adresse professionnelle au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

M. Alessandro Umberto BELLUZZO, gérant de sociétés, né à Legnago (Verona) le 28 avril 1977 et demeurant au 4<sup>th</sup> Floor, 38 Craven Street, London WC2N 5NG

2) L'adresse du siège social est fixée au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue française, suivi d'une version anglaise, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la société comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

## Follows the English translation

In the year two thousand fourteen, on the twenty-fifth of February.

Before us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

TRUST & WEALTH HOLDING S.à r.l. (formerly known as BACH INVESTMENTS SA) with registered office at 92 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, registered with the Trade and Company Register of Luxembourg under number B 168 750,

here represented by Mr Gianpiero SADDI, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 30 January 2014

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as there above mentioned, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée:

### Title I. - Object, Duration, Denomination, Registered Office

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles").

#### **Art. 2.**

2.1. The object of the Company is the provision of advice to any enterprises, organisations and companies, the analysis, promotion, and monitoring of economic projects both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad, either in its own right or on behalf of third parties.

2.2. The Company may equally act as trustee of trusts governed by an Anglo-Saxon law and recognised in Luxembourg under the Hague Convention of 1<sup>st</sup> July 1985 on the Law Applicable to Trusts and on their Recognition, ratified in the Grand Duchy of Luxembourg under the Law of 27 July 2003 relating to trusts and fiduciary contracts.

2.3. The Company may generally carry out any other transactions of a commercial, industrial, financial nature, in movable or immovable assets, directly or indirectly relating to its object and likely to foster its advancement and development.

2.4. Nonetheless the Company shall not carry out any transactions that would cause it to engage in an activity reserved to the professionals of the financial sector for the purposes of the Law of 5 April 1993 relating to the Financial Sector.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name "EUROTRUSTEES S.à r.l.”.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

## **Title II. - Capital, Shares**

**Art. 6.** The capital is set at 12,500 euro (twelve thousand five hundred.- EUR) divided into one hundred and twenty-five thousand (125) shares of one hundred euro (100.- EUR) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single member or by decision of the members' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single member, the Company's shares held by the single member are freely transferable.

The shares are freely transferable among members. The shares are transferable to non-members only with the prior approval of members representing at least three-quarters of the capital.

In the case of plurality of members, the shares held by each member may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single member or of one of the members.

## **Title III. - Management**

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers who need not to be members.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of members holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of members fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single member assumes all powers conferred to the general member meeting.

In case of a plurality of members, each member may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each member has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the members owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

#### **Title IV. - Accounting Year, Allocation of Profit**

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31<sup>st</sup> of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the member(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;
2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

#### **Title V. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, members or not, appointed by the members who shall determine their powers and remuneration.

#### **Title VI. - General Provisions**

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

##### *Transitory provision*

The first company's year shall begin on the date of the present deed and end on December 31<sup>st</sup>, 2014.

##### *Subscription - Payment*

The shares with a nominal value of one hundred euro (100.- EUR) have been subscribed as follows:

TTRUST & WEALTH HOLDING S.à r.l.	<u>one hundred and twenty-five shares</u>
TOTAL: .....	125 shares

who is the sole member of the company.

The shares have been fully paid up in cash, so that the sum of 12,500 euro (twelve thousand five hundred.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

79073

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1400.

*Resolutions of the sole member*

1) The company will be administered by two (2) managers nominated for an unlimited duration:

Mr Paolo PANICO, director of companies, born in Vercelli (Italy) on December 1<sup>st</sup>, 1970, with professional address at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

M. Alessandro Umberto BELLUZZO, director of companies, born in Legnago (Verona) on 28 April 1977 and resident at 4<sup>th</sup> Floor, 38 Craven Street, London WC2N 5NG

2) The registered office is fixed at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in French, followed by an English version and in case of discrepancies between the English and the French text, the French version will be binding.

The document having been read to the mandatory of the persons appearing, he signed together with the notary the present deed.

Signé: G. Saggi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 mars 2014. LAC/2014/10793. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2014.

Référence de publication: 2014056519/309.

(140065331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

**Cameron Toll Holding, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 11.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 186.281.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the seventh of April.

Before us Maître Joseph ELVINGER, Civil Law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED

Mr Alan HORGAN, born on 19 December 1980, in Laois, Ireland, residing professionally at 39 Northumberland Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland,

here represented by Sara LECOMTE, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given privately to her.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which he wishes to incorporate with the following articles of association:

**A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Name - Legal Form.** There exists a private limited company (*société à responsabilité limitée*) under the name Cameron Toll Holding (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

**Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

### **Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

### **Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

## **B. Share capital - Shares**

### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at eleven thousand British Pounds (GBP 11,000.-), represented by eleven thousand (11,000) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may redeem its own shares.

### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders except that such number may be exceeded in the event of transfer of shares upon death or dissolution of a matrimonial community.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

### **Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.**

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse or any other legal heir of the deceased shareholder.

## C. Decisions of the shareholders

### Art. 8. Collective decisions of the shareholders.

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the “general meeting of shareholders” shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

**Art. 9. General meetings of shareholders.** In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

### Art. 10. Quorum and vote.

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company’s shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

**Art. 11. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 12. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

## D. Management

### Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and powers of the board of managers.

13.1 The Company shall be managed by one or several managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers of at least one A manager and one B manager.

13.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term “sole manager” is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the “board of managers” used in these articles of association is to be construed as a reference to the “sole manager”.

13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company’s corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

### Art. 14. Appointment, removal and term of office of managers.

14.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

14.2 The managers shall be appointed and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company’s share capital.

### Art. 15. Convening meetings of the board of managers.

15.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

15.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

15.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

**Art. 16. Conduct of meetings of the board of managers.**

16.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

16.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

16.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

16.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

16.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers.

16.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. The chairman, if any, shall not have a casting vote.

16.7 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

**Art. 17. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.**

17.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by one A manager and one B manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any or by one A manager and one B manager.

17.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

**Art. 18. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or, if the Company has several managers, by the joint signature of one A manager and one B manager, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

**E. Audit and supervision****Art. 19. Auditor(s).**

19.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

19.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

19.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

19.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

19.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

**F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends**

**Art. 20. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 21. Annual accounts and allocation of profits.**

21.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

21.2 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

21.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

21.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

21.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

21.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

#### **Art. 22. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.**

22.1 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

22.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

### **G. Liquidation**

#### **Art. 23. Liquidation.**

23.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

23.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

### **H. Final clause - Governing law**

**Art. 24. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

#### *Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2014.

2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

#### *Subscription and payment*

The eleven thousand (11,000) shares issued have been subscribed by Mr. Alan Horgan, pre-named for the price of eleven thousand British Pounds (GBP 11,000.-).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash.

Proof of the existence and the value of the above-mentioned contribution has been produced to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of eleven thousand British Pounds (GBP 11,000.-) is entirely allocated to the share capital.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,300.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The incorporating shareholder, representing the entire share capital of the Company, has passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:

- Mr Alan HORGAN, born on 19 December 1980, in Laois, Ireland, residing professionally at 39 Northumberland Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland, as A manager

- EFFIGI S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Commerce Register of Luxembourg under number B 107313, with a registered office at 412, avenue Monterey, Luxembourg, as B manager, and

- LOUV S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Commerce Register of Luxembourg under number B 089272, with a registered office at 412F, route d'Esch, Luxembourg, as B manager.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française de ce qui précède

L'an deux mille quatorze, le sept avril

Par-devant nous, Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Monsieur Alan HORGAN, né le 19 décembre 1980, à Laois, Irlande, résident professionnellement à 39 Northumberland Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande,

ici représenté par Sara LECOMTE, employée privée demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui-délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Le comparant a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'il souhaite constituer avec les statuts suivants:

### A. Nom - Objet - Durée - Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom - Forme.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Cameron Toll Holding» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

#### Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à

la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

## **B. Capital social - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à onze mille livres sterling (GBP 11.000,-), représenté par onze mille (11.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés, sauf que ce chiffre pourra être dépassé dans le cas de transmission de parts sociales pour cause de mort ou de liquidation conjugale.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

### **Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.**

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants à une majorité des trois quarts du capital social. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant ou à tout autre héritier légal de l'associé décédé.

## **C. Décisions des associés**

### **Art. 8. Décisions collectives des associés.**

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

**Art. 9. Assemblées générales des associés.** Dans l'hypothèse où la Société aurait plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale des associés devra être tenue au minimum dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social au Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale. D'autres assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

### **Art. 10. Quorum et vote.**

10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

**Art. 11. Changement de nationalité.** Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

**Art. 12. Modification des statuts.** Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

#### D. Gérance

##### **Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du conseil de gérance.**

13.1 La Société peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

13.2 Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, le cas échéant et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» dans ces statuts devra être entendue comme une référence au «gérant unique».

13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

##### **Art. 14. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.**

14.1 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat.

14.2 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) et peu(ven)t être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

##### **Art. 15. Convocation aux réunions du conseil de gérance.**

15.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de tout gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

15.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

15.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

##### **Art. 16. Conduite des réunions du conseil de gérance.**

16.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

16.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

16.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

16.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

16.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance.

16.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, ne dispose pas d'une voix prépondérante.

16.7 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

**Art. 17. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.**

17.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire (le cas échéant), et le secrétaire, le cas échéant, ou par un gérant ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président, le cas échéant ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

17.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.

**Art. 18. Rapports avec les tiers.** La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la Société a plusieurs gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B, ou (ii) par la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/ auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.

## E. Audit et surveillance

**Art. 19. Commissaire - réviseur d'entreprises agréé.**

19.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.

19.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

19.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

19.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.

19.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

## F. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

**Art. 20. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

**Art. 21. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.**

21.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

21.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

21.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

21.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

21.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

21.6 Les distributions aux associés sont effectuées en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

**Art. 22. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.**

22.1 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

22.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

## G. Liquidation

### Art. 23. Liquidation.

23.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

23.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

## H. Disposition finale - Loi applicable

**Art. 24. Loi applicable.** Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.

### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2014.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués pendant le premier exercice social de la Société.

### *Souscription et paiement*

Les onze mille (11.000) parts sociales émises ont été souscrites par Monsieur Alan HORGAN, susmentionné, pour un prix de onze mille livres sterling (GBP 11.000,-).

Toutes les parts sociales souscrites ont été intégralement libérées par un apport numéraire.

La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été produite au notaire soussigné.

L'apport global d'un montant de onze mille livres sterling (GBP 11.000,-) est entièrement affecté au capital social.

### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

### *Résolutions de l'associé unique*

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérant pour une durée indéterminée:

- Monsieur Alan HORGAN, né le 19 décembre 1980 à Laois, Irlande, résidant professionnellement à 39 Northumberland Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande, en tant que gérant de catégorie A,

- EFFIGI S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 107313, ayant son siège social à 412, avenue Monterey, Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B, et

- LOUV S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 089272, ayant son siège social à 412F, route d'Esch, Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande du comparant que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes comparant(e)s et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire du comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 9 avril 2014. Relation: LAC/2014/16788. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014056425/507.

(140065144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

## Hannover Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 80.692.

Im Jahre zweitausendundvierzehn, am neunten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri HELLINCKX, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Versammelten sich in außerordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft "Hannover Finance (Luxembourg) S.A.", mit Sitz in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 80.692, gegründet gemäß notarieller Urkunde aufgenommen am 8. Februar 2001, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 804 vom 25. September 2001. Die Satzung wurde zuletzt abgeändert gemäß notarieller Urkunde vom 15. März 2011, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1224 vom 7. Juni 2011.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Bruno VANDERSCHULDEN, Geschäftsführer, beruflich wohnhaft in Luxemburg. Der Vorsitzende ernennt zur Schriftführerin und die Versammlung bestellt als Stimmzählerin Frau Arlette SIEBENALER, Privatangestellte, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von dem Vertreter des alleinigen Aktionärs, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von dem alleinigen Aktionär ausgestellte Vollmacht wird, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung "ne varietur" unterschrieben wurde, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft vertreten sind, wurden Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

### *Tagesordnung:*

1. Verrechnung des Verlustvortrags in Höhe von 118.476.332,06 € mit dem Ausgabeagio der Gesellschaft von derzeit 137.000.000,00 € rückwirkend zum 1. Januar 2014.

2. Satzungsänderung zu Artikel 8. Verlegung der ordentlichen Generalversammlung alljährlich auf den 4. Mittwoch im Februar um 11:00 Uhr oder, falls dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag oder ein Bankfeiertag ist, auf den nächsten Bankarbeitstag.

Alsdann fasst die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

### *Ester Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Verlustvortrag in Höhe von 118.476.332,06 € (einhundertachtzehn Millionen vierhundertsechundsiebzigtausend dreihundertzweiunddreissig Euro sechs Cents) mit dem Ausgabeagio der Gesellschaft von derzeit 137.000.000,00 € (einhundertsiebenunddreissig Millionen (Euro) rückwirkend zum 1. Januar 2014 zu verrechnen.

### *Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt das Datum der ordentlichen Generalversammlung auf den 4. Mittwoch im Februar um 11:00 Uhr oder, falls dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag oder ein Bankfeiertag ist, auf den nächsten Bankarbeitstag, zu verlegen und somit den vierten Satz von Artikel 8 der Satzung wie folgt umzuändern:

„ **Art. 8. (Vierter Satz).** Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen, im Einberufungsschreiben angegebenen Ort, statt am 4. Mittwoch im Februar um 11:00 Uhr.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: B. VANDERSCHULDEN, A. SIEBENALER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 avril 2014. Relation: LAC/2014/17567. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 22. April 2014.

Référence de publication: 2014056586/53.

(140065229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

**LFG Lux (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Digital Services Holding XI S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 184.704.

—  
In the year two thousand and fourteen, on the eleventh day of March.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Rocket Internet GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) existing under the laws of Germany, registered with the commercial register at the local court of Charlottenburg, Germany, under no. HRB 109262 B, having its registered address at Johannisstraße 20, 10117 Berlin, Germany,

here represented by Ms Alix van der Wielen, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Berlin, Germany, on 10 March 2014.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party is the sole shareholder of Digital Services Holding XI S.à r.l. (the “Company”), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 184.704 and incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 7 February 2014, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation have not been amended since.

The appearing party representing the whole share capital and having waived any notice requirement, the general meeting of the sole shareholder is regularly constituted and may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1. Amendment of the name of the Company from “Digital Services Holding XI S.à r.l.” to “LFG Lux (GP) S.à r.l.” and to subsequently amend article one (1) of the article of association of the Company which shall now read as follows:

“ **Art. 1. Name - Legal Form.** There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name LFG Lux (GP) S.à r.l. (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association.”;

2. Amendment of the article two (2) of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio in view of its realisation by sale, exchange or otherwise.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may also act as a partner with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entity.

2.5 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.”; and

3. Miscellaneous.

Having duly considered the item on the agenda, the sole shareholder takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolution:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to modify the name of the Company from “Digital Services Holding XI S.à r.l.” to “LFG Lux (GP) S.à r.l.” and to subsequently amend article one (1) of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

“ **Art. 1. Name - Legal Form.** There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name LFG Lux (GP) S.à r.l. (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association.”

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to amend the corporate object of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio in view of its realisation by sale, exchange or otherwise.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may also act as a partner with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entity.

2.5 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.”

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendvierzehn, am elften März.

Vor uns, dem unterzeichnenden Notar, Maître Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

**IST ERSCHIENEN:**

Rocket Internet GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach deutschem Recht, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Charlottenburg, Deutschland, unter der Nummer HRB 109262 B, mit Sitz in Johannisstraße 20, 10117 Berlin, Deutschland,

hier vertreten durch Alix van der Wielen, maître en droit, geschäftsansässig in Luxemburg, gemäß einer Vollmacht vom 10. März 2014, ausgestellt in Berlin, Deutschland.

Besagte Vollmacht, welche von der Bevollmächtigten der erschienenen Partei und dem Notar ne varietur paraphiert wurde, wird der vorliegenden Urkunde beigelegt, um mit derselben bei den Registrierungsbehörden hinterlegt zu werden.

Die erschienene Partei ist alleiniger Gesellschafter der Digital Services Holding XI S.à r.l. (die „Gesellschaft“), einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und bestehend unter dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 184.704, gegründet am 7. Februar 2014 gemäß einer Urkunde des unterzeichnenden Notars, welche noch nicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations veröffentlicht wurde. Die Satzung der Gesellschaft wurde seitdem nicht geändert.

Da die erschienene Partei das gesamte Gesellschaftskapital vertritt und auf jegliche Ladungsformalitäten verzichtet hat, ist die Gesellschafterversammlung ordnungsgemäß zusammengekommen und kann wirksam über die folgende Tagesordnung beschließen:

*Tagesordnung*

1. Änderung des Namens der Gesellschaft von „Digital Services Holding XI S.à r.l.“ in „LFG Lux (GP) S.à r.l.“ und anschließende Änderung des Artikels eins (1) der Satzung der Gesellschaft, welcher nunmehr wie folgt lautet:

„ **Art. 1. Name - Rechtsform.** Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit dem Namen LFG Lux (GP) S.à r.l. (die „Gesellschaft“), welche den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner aktuellen Fassung (das „Gesetz von 1915“) und dieser Satzung unterliegt.“

2. Änderung des Artikels zwei (2) der Satzung der Gesellschaft, welcher nunmehr wie folgt lautet:

**„ Art. 2. Zweck der Gesellschaft.**

2.1 Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, sowie jede andere Form der Investition, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie deren Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Form und die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung ihrer Beteiligungen im Hinblick auf deren Verwertung durch Verkauf, Tausch oder auf sonstige Art.

2.2 Die Gesellschaft kann des Weiteren für Gesellschaften, in welchen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung oder Rechte jeglicher Art hält oder welche der gleichen Unternehmensgruppe wie sie selbst angehören, Garantien geben, Sicherheiten einräumen, Kredite gewähren oder diese auf jede andere Weise unterstützen.

2.3 Die Gesellschaft kann, außer im Wege eines öffentlichen Angebotes, in jeder Form Gelder aufbringen, insbesondere durch Aufnahme von Darlehen in jeglicher Form oder mittels Ausgabe aller Arten von Anleihen, Wertpapieren oder Schuldtiteln, Schuldverschreibungen und Obligationen und generell jeglicher Form von Schuldscheinen bzw. Wertpapieren.

2.4 Die Gesellschaft kann auch als Gesellschafter für die Schulden und Verpflichtungen jeglicher luxemburgischen und ausländischen Gesellschaft mit unbeschränkter oder beschränkter Haftung handeln.

2.5 Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten kaufmännischer, gewerblicher, industrieller und finanzieller Natur, sowie solche, welche geistiges Eigentum oder Grundeigentum betreffen vornehmen, die ihr zur Erreichung dieser Zwecke förderlich erscheinen.“

3. Verschiedenes.

Nach ordnungsgemäßer Prüfung der Tagesordnungspunkte fasst der alleinige Gesellschafter die folgenden Beschlüsse und ersucht den unterzeichnenden Notar, diese zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt, den Namen der Gesellschaft von „Digital Services Holding XI S.à r.l.“ in „LFG Lux (GP) S.à r.l.“ und anschließend Artikel eins (1) der Satzung der Gesellschaft zu ändern, welcher nunmehr wie folgt lautet:

**„ Art. 1. Name - Rechtsform.** Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit dem Namen LFG Lux (GP) S.à r.l. (die „Gesellschaft“), welche den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner aktuellen Fassung (das „Gesetz von 1915“) und dieser Satzung unterliegt.“

*Zweiter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt, den Gesellschaftszweck der Gesellschaft zu ändern, welcher nunmehr wie folgt lautet:

**„ Art. 2. Zweck der Gesellschaft.**

2.1 Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, sowie jede andere Form der Investition, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie deren Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Form und die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung ihrer Beteiligungen im Hinblick auf deren Verwertung durch Verkauf, Tausch oder auf sonstige Art.

2.2 Die Gesellschaft kann des Weiteren für Gesellschaften, in welchen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung oder Rechte jeglicher Art hält oder welche der gleichen Unternehmensgruppe wie sie selbst angehören, Garantien geben, Sicherheiten einräumen, Kredite gewähren oder diese auf jede andere Weise unterstützen.

2.3 Die Gesellschaft kann, außer im Wege eines öffentlichen Angebotes, in jeder Form Gelder aufbringen, insbesondere durch Aufnahme von Darlehen in jeglicher Form oder mittels Ausgabe aller Arten von Anleihen, Wertpapieren oder Schuldtiteln, Schuldverschreibungen und Obligationen und generell jeglicher Form von Schuldscheinen bzw. Wertpapieren.

2.4 Die Gesellschaft kann auch als Gesellschafter für die Schulden und Verpflichtungen jeglicher luxemburgischen und ausländischen Gesellschaft mit unbeschränkter oder beschränkter Haftung handeln.

2.5 Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten kaufmännischer, gewerblicher, industrieller und finanzieller Natur, sowie solche, welche geistiges Eigentum oder Grundeigentum betreffen vornehmen, die ihr zur Erreichung dieser Zwecke förderlich erscheinen.“

Da die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg am eingangs erwähnten Datum aufgenommen.

Der unterzeichnende Notar, welcher die englische Sprache beherrscht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Verlangen der erschienenen Partei auf Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung; auf Verlangen derselben erschienenen Partei und im Falle von Abweichungen zwischen der englischen und der deutschen Fassung, ist die englische Fassung maßgebend.

Die vorstehende Urkunde ist der Bevollmächtigten der erschienenen Partei, welche dem Notar mit Namen, Vornamen und Wohnsitz bekannt ist, verlesen und von dieser Bevollmächtigten gemeinsam mit dem Notar unterzeichnet worden.

Gezeichnet: A. VAN DER WIELEN und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mars 2014. Relation: LAC/2014/13066. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 18. April 2014.

Référence de publication: 2014056478/174.

(140064786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

**Darby Mezzanine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 657.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 74.134.

In the year two thousand and fourteen, on the ninth day of April,  
before the undersigned, Maître Henri BECK, notary resident in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,  
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Darby Mezzanine, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of six hundred fifty-seven thousand five hundred euro (EUR 657,500.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 74134 (NIN 2000 2401 135) (the Company). The Company was incorporated on 21 January 2000 pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary then residing in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) on 12 May 2000, N°-340. The articles of association of the Company have been amended for the last time on 17 February 2003 pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, published in the Mémorial on 23 April 2003, N°-440.

**THERE APPEARED:**

Darby Mezzanine Participations, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of six hundred fifty-seven thousand five hundred euro (EUR 657,500.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 105859 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Peggy Simon, employee, residing professionally in Echternach, by virtue of a proxy given under private seal,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requested the undersigned notary to record:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the Meeting is as follows:
  1. Dissolution of the Company;
  2. Appointment of the liquidator;
  3. Powers of the liquidator;
  4. Instructions to the liquidator; and
  5. Miscellaneous.
- III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect and to put it into liquidation (liquidation volontaire).

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Fides (Luxembourg) S.A., a public limited liability company (société anonyme) existing and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L -1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 41469, as the Company's liquidator (the Liquidator) and that the Liquidator will be

entitled to remuneration. The Liquidator is empowered, by its sole signature, to do whatever is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to grant the Liquidator all the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator is entitled to execute all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Sole Shareholder. The Liquidator may, on its sole responsibility, delegate some of its powers to one or more persons or entities for specifically defined operations or tasks.

The Liquidator is authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Sole Shareholder, subject to the drawing-up of interim accounts.

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to instruct the Liquidator to realise all the Company's assets on the best possible terms and to pay all its debts.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the Sole Shareholder, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English text prevails.

This notarial deed is drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the Sole Shareholder authorised representative.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le neuvième jour d'avril,

par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique (l'Assemblée) de Darby Mezzanine, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de six cent cinquante-sept mille cinq cent euro (EUR 657.500,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74134 (NIN 2000 2401 135) (la Société). La Société a été constituée le 21 Janvier 2000 suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) le 12 Mai 2000, N°-340. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 17 février 2003 suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, publié au Mémorial le 23 Avril 2003, N°-440.

#### **A COMPARU:**

Darby Mezzanine Participations, une société à responsabilité limitée existante et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de six cent cinquante-sept mille cinq cent (EUR 657.500,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105859 (l'Associé Unique),

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à Echternach, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est comme suit:

1. Dissolution de la Société;
2. Nomination du liquidateur;
3. Pouvoirs du liquidateur;
4. Instructions au liquidateur; et
5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de la mettre en liquidation volontaire.

#### Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de nommer Fides (Luxembourg) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 46A, avenue J.F. Kennedy, L -1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 41469 en tant que liquidateur de la Société (le Liquidateur) et décide que le Liquidateur bénéficiera d'une rémunération. Le Liquidateur est autorisé à accomplir, sous sa seule signature, tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation de ses actifs.

#### Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, y compris celles prévues à l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'Associé Unique. Le Liquidateur peut déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou des tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser à l'Associé Unique des acomptes sur le boni de liquidation, à condition que des comptes intérimaires soient établis.

#### Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'autoriser le Liquidateur à procéder dans les meilleures conditions à la réalisation de l'actif et au paiement de toutes les dettes de la Société.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de l'Associé Unique.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 11 avril 2014. Relation: ECH/2014/737. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 22 avril 2014.

Référence de publication: 2014056481/125.

(140065180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

---

#### **Highland VIII - Lux (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 356.551,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 152.180.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh day of March,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIII - Lux (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.180 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on March 22, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 932 dated May 4, 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, prenamed, dated June 5, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3149 dated December 11, 2013

There appeared:

Highland VIII - Lux (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.174 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares, the seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares, the forty thousand six hundred and twenty-one (40,621) class B shares, the twenty thousand seven hundred and twenty-one (20,721) class B1 shares, the thirty-five thousand six hundred and thirty-two (35,632) class C shares, the sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares, the fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares, the five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares, the twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares and the fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. waiver of convening notices;

2. decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of sixty-one thousand three hundred and forty-two euro (EUR 61,342), in order to bring the said share capital from its current amount of three hundred eighty-two thousand one hundred and forty-nine euro (EUR 382,149) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares, seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares, forty thousand six hundred and twenty-one (40,621) class B shares, twenty thousand seven hundred and twenty-one (20,721) class B1 shares, thirty-five thousand six hundred and thirty-two (35,632) class C shares, sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares, fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares, five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares, twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares and fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of three hundred twenty thousand eight hundred and seven euro (EUR 320,807), by way of the redemption and cancellation of (i) forty thousand six hundred and twenty-one (40,621) class B shares, being the entirety of the class B shares of the Company and (ii) twenty thousand seven hundred and twenty-one (20,721) class B1 shares, being the entirety of the class B1 shares of the Company;

3. creation of new classes of shares, being the class A2 “tracker” shares (the Class A2 Shares), the class F1 “tracker” shares (the Class F1 Shares), the class G “tracker” shares (the Class G Shares) and the class G1 “tracker” shares (the Class G1 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 6. and 7. of this agenda;

4. increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of thirty-five thousand seven hundred and forty-four euro (EUR 35,744) in order to bring the said share capital from its current amount of three hundred twenty thousand eight hundred and seven euro (EUR 320,807) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares, seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares, thirty-five thousand six hundred and thirty-two (35,632) class C shares, sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares, fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares, five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares, twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares and fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of three hundred fifty-six thousand five hundred and fifty-one euro (EUR 356,551), by way of the issue of seven thousand five hundred and thirty-two (7,532) new Class A2 Shares, four thousand nine hundred and thirteen (4,913) new Class F1 Shares, twenty-three thousand two hundred and ninety-six (23,296) new Class G Shares and three (3) new Class G1 Shares;

5. subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 4. above;

6. amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect (i) the redemption and cancellation of the class B shares and the class B1 shares, and (ii) the creation and issuance of new Class A2 Shares, Class F1 Shares, Class G Shares and Class G1 Shares as proposed above;

7. amendment to article 16.2. of the Articles;

8. amendment to the shareholder’s register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of *Stibbe Avocats* in Luxembourg and to any partner or employee of *Capita Fiduciary Group*, acting individually, to proceed on behalf of the Company with (i) the cancellation of the class B shares and the class B1 shares and (ii) the registration of the new Class A2 Shares, Class F1 Shares, Class G Shares and Class G1 Shares in the register of shareholders of the Company, as proposed above; and

9. miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

#### *Second resolution*

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of sixty-one thousand three hundred and forty-two euro (EUR 61,342), in order to bring the said share capital from its current amount of three hundred eighty-two thousand one hundred and forty-nine euro (EUR 382,149) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares, seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares, forty thousand six hundred and twenty-one (40,621) class B shares, twenty thousand seven hundred and twenty-one (20,721) class B1 shares, thirty-five thousand six hundred and thirty-two (35,632) class C shares, sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares, fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares, five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares, twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares and fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of three hundred twenty thousand eight hundred and seven euro (EUR 320,807), by way of the redemption and cancellation of (i) forty thousand six hundred and twenty-one (40,621) class B shares, being the entirety of the class B shares of the Company and (ii) twenty thousand seven hundred and twenty-one (20,721) class B1 shares, being the entirety of the class B1 shares of the Company, and reimbursement to the Sole Shareholder.

#### *Third resolution*

The Meeting resolves to create new classes of shares of the Company, being the class A2 “tracker” shares (the Class A2 Shares), the class F1 “tracker” shares (the Class F1 Shares), the class G “tracker” shares (the Class G Shares) and the class G1 “tracker” shares (the Class G1 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

#### *Fourth resolution*

The Meeting resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of by an amount of thirty-five thousand seven hundred and forty-four euro (EUR 35,744) in order to bring the said share capital from its current amount of three hundred twenty thousand eight hundred and seven euro (EUR 320,807) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares, seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares, thirty-five thousand six hundred and thirty-two (35,632) class C shares, sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares, fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares, five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares, twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares and fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of three hundred fifty-six thousand five hundred and fifty-one euro (EUR 356,551), by way of the issue of seven thousand five hundred and thirty-two (7,532) new Class A2 Shares, four thousand nine hundred and thirteen (4,913) new Class F1 Shares, twenty-three thousand two hundred and ninety-six (23,296) new Class G Shares and three (3) new Class G1 Shares.

#### *Fifth resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

#### *Subscription and payment*

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to:

(i) seven thousand five hundred and thirty-two (7,532) newly issued Class A2 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of seven thousand five hundred and thirty-three euro (EUR 7,533), of which (i) seven thousand five hundred and thirty-two euro (EUR 7,532) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. one euro (EUR 1) to the share premium account of the Company connected to the Class A2 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of seven thousand five hundred and thirty-three euro (EUR 7,533) that it held against the Company (the First Receivable);

(ii) four thousand nine hundred and thirteen (4,913) newly issued Class F1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of four thousand nine hundred thirteen euro and seventy-eight cents (EUR 4,913.78), of which (i) four thousand nine hundred and thirteen euro (EUR 4,913) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. seventy-eight cents (EUR 0.78) to the share premium account of the Company connected to the Class F1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of four thousand nine hundred thirteen euro and seventy-eight cents (EUR 4,913.78) that it held against the Company (the Second Receivable);

(iii) twenty-three thousand two hundred and ninety-six (23,296) newly issued Class G Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of twenty-three thousand two hundred ninety-seven euro and forty-eight cents (EUR 23,297.48), of which (i) twenty-three thousand two hundred and ninety-six euro (EUR 23,296) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. one euro and forty -eight cents (EUR 1.48) to the share premium account of the Company connected to the Class G Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of twenty-three thousand two hundred ninety-seven euro and forty-eight cents (EUR 23,297.48) that it held against the Company (the Third Receivable); and

(iv) three (3) newly issued Class G1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of four euro and fifty-eight cents (EUR 4.58), of which (i) three euro (EUR 3) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. one euro and fifty-eight cents (EUR 1.58) to the share premium account of the Company connected to the Class G1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of four euro and fifty-eight cents (EUR 4.58) that it held against the Company (the Fourth Receivable, and together with the First Receivable, the Second Receivable and the Third Receivable, the Receivables).

Further, it was evidenced by a certificate dated March 6, 2014, issued jointly by the Sole Shareholder and the Company, that at the date of such certificate:

«1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivables;

2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables, which are freely transferable; and

3. the value of the First Receivable is seven thousand five hundred and thirty-three euro (EUR 7,533), the value of the Second Receivable is four thousand nine hundred thirteen euro and seventy-eight cents (EUR 4,913.78), the value of the Third Receivable is twenty-three thousand two hundred ninety-seven euro and forty-eight cents (EUR 23,297.48) and the value of the Fourth Receivable is four euro and fifty-eight cents (EUR 4.58).»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland VIII - Lux (1) S.à r.l. ....	12,500 Ordinary Shares
	87,065 Class A Shares
	17,801 Class A1 Shares
	7,532 Class A2 Shares
	35,632 Class C Shares
	68,664 Class D Shares
	58,531 Class E Shares
	5,191 Cass E1 Shares
	20,762 Class E2 Shares
	14,661 Class F Shares
	4,913 Class F1 Shares
	23,296 Class G Shares
	3 Class G1 Shares
Total: .....	356,661 Shares

#### *Sixth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **5.1.** The Company’s corporate capital is set at three hundred fifty-six thousand five hundred and fifty-one euro (EUR 356,551), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), seven thousand five hundred and thirty-two (7,532) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), thirty-five thousand six hundred and thirty-two (35,632) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share), twenty

thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E2 Shares, and individually, a Class E2 Share), fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class F Shares, and individually, a Class F Share), four thousand nine hundred and thirteen (4,913) class F1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class F1 Shares, and individually, a Class F1 Share), twenty-three thousand two hundred and ninety-six (23,296) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share) and three (3) class G1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G1 Shares, and individually, a Class G1 Share, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class E2 Shares, the Class F Shares, the Class F1 Shares and the Class G Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class E2 Shares, the Class F Shares, the Class F1 Shares, the Class G Shares and the Class G1 Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the seventy-four thousand two hundred and forty-two (74,242) Series D Preferred Shares acquired by the Company on June 4, 2010 in the share capital of Beyond the Rack Enterprises Inc. (Beyond the Rack Enterprises), an exempted company duly incorporated and existing under the laws of Canada (the Class A Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the seven thousand eight hundred and twelve (7,812) Series E Preferred Shares of Beyond the Rack Enterprises acquired by the Company on August 9, 2011 (the Class A1 Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the three thousand two hundred and forty-five (3,245) Series F Preferred Shares of Beyond the Rack Enterprises acquired by the Company on November 5, 2013 (the Class A2 Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the two million eight hundred and sixty-four thousand six hundred and seventy-three (2,864,673) Preference C Shares acquired by the Company on March 28, 2011, in the share capital of Tuniu Corporation, an exempted company incorporated in the Cayman Islands (the Class C Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the five thousand seven hundred and sixty-four (5,764) Series D Preference Shares acquired by the Company on June 3, 2011 in the share capital of Wooga GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin and registered with the Commercial Register of the Local Court of Berlin-Charlottenburg under docket number HRB 117846 B (the Class D Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the five million nine hundred and sixty-six thousand five hundred and eighty-six (5,966,586) Series D Preferred Shares acquired by the Company on January 13, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings (Six Rooms Holdings), a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at the offices of Corporate Filing Services Limited, 4<sup>th</sup> Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (the Class E Investment).

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the five hundred eighteen thousand eight hundred and thirty-eight (518,838) Series B Preferred Shares acquired by the Company on May 29, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings (the Class E1 Investment).

The Class E2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the two million seventy-five thousand three hundred and fifty-one (2,075,351) Series C Preferred Shares acquired by the Company on May 29, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings (the Class E2 Investment).

The Class F Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the nine million two hundred sixty-two thousand five hundred (9,262,500) Series A Preferred Shares acquired by the Company on February 23, 2012 in the share capital of Kascend Holding Inc. (Kascend Holding), a company organized and existing under the laws of the Cayman

Islands, having its registered address at P.O. Box 613, 4<sup>th</sup> Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (the Class F Investment).

The Class F1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the three million eighty-seven thousand five hundred (3,087,500) Series A Preferred Shares acquired by the Company on August 30, 2013 in the share capital of Kascend Holding Inc. (the Class F1 Investment).

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the three million one hundred twenty-five thousand forty-five (3,125,045) Series A Preferred Shares acquired by the Company on August 6, 2013 in the share capital of ETAO Stars Network Technology Co., Ltd. (ETAO), a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Caledonian House, 69 Dr. Roy's Drive, P.O. Box 1043, George Town, Grand Cayman KY1-1102, Cayman Islands (the Class G Investment).

The Class G1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the one million three hundred eighty-eight thousand nine hundred and nine (1,388,909) Series A-1 Warrant Shares issued by ETAO (including any such shares and/or securities to be issued by ETAO upon exercise of said warrants) and acquired by the Company on August 6, 2013 (the Class G1 Investment).”

#### *Seventh resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A Investment (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A1 Investment (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A2 Investment (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers

- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class C Investment (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class D Investment (the Class D

Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class E Investment (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class E1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class E1 Investment (the Class E1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class E2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class E2 Investment (the Class E2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class F Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class F Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class F Investment (the Class F Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class F Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class F1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class F1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class F1 Investment (the Class F1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class F1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class G Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class G Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class G Investment (the Class G Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class G Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class G1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class G1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class G1 Investment (the Class G1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class G1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them.”

#### *Eighth resolution*

The Meeting resolves to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorises any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with (i) the cancellation of the class B shares and the class B1 shares and (ii) the creation and issuance of new Class A2 Shares, Class F1 Shares, Class G Shares and Class G1 Shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand five hundred Euros (EUR 2,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le septième jour du mois de mars,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VIII - Lux (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.180 (la Société). La Société a été constituée le 22 mars 2010 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 932 du 4 mai 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 5 juin 2013 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, préqualifiée, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3149 du 11 décembre 2013.

A comparu:

Highland VIII - Lux (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.174 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A, les dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1, les quarante mille six cent vingt-une (40.621) parts sociales de classe B, les vingt mille sept cent vingt-et-une (20.721) parts sociales de classe B1, les trente-cinq mille six cent trente-deux (35.632) parts sociales de classe C, les soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D, les cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E, les cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1, les vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2 et les quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. réduction du capital social souscrit de la Société d'un montant de soixante-et-un mille trois cent quarante-trois euros (EUR 61.342), afin de le porter de son montant actuel de trois cent quatre-vingt-deux mille cent quarante-neuf euros (EUR 382.149) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A, dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1, quarante mille six cent vingt-une (40.621) parts sociales de classe B, vingt mille sept cent vingt-et-une (20.721) parts sociales de classe B1, trente-cinq mille six cent trente-deux (35.632) parts sociales de classe C, soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D, cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E, cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1, vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2 et quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à un montant de trois cent vingt mille huit cent sept euros (EUR 320.807), par le rachat et l'annulation de (i) quarante mille six cent vingt-une (40.621) parts sociales de classe B, représentant la totalité des parts sociales de classe B de la Société et (ii) vingt mille sept cent vingt-et-une (20.721) parts sociales de classe B1, représentant la totalité des parts sociales de classe B1 de la Société;

3. création de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A2 (les Parts Sociales de Classe A2), les parts sociales de classe F1 (les Parts Sociales de Classe F1), les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G) et les parts sociales de classe G1 (les Parts Sociales de Classe G1), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1)

chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 6. et 7. du présent ordre du jour;

4. augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente-cinq mille sept cent quarante-quatre euros (EUR 35,744) afin de porter le capital social de son montant actuel de trois cent vingt mille huit cent sept euros (EUR 320.807) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A, dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1, trente-cinq mille six cent trente-deux (35.632) parts sociales de classe C, soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D, cinquante-huit mille cinq cent trente et une (58.531) parts sociales de classe E, cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1, vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2 et quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à trois cent cinquante-six mille cinq cent cinquante-et-un euros (EUR 356.551), par l'émission de sept mille cinq cent trente-deux (7.532) nouvelles Parts Sociales de Classe A2, quatre mille neuf cent treize (4.913) nouvelles Parts Sociales de Classe F1, vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-seize (23.296) nouvelles Parts Sociales de Classe G et trois (3) nouvelles Parts Sociales de Classe G1;

5. souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 4 ci-dessus;

6. modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter (i) le rachat et l'annulation des parts sociales de classe B et des parts sociales de classe B1, et (ii) la création et l'émission des nouvelles Parts Sociales de Classe A2, Parts Sociales de Classe F1, Parts Sociales de Classe G et Parts Sociales de Classe G1, telles que mentionnées ci-dessus;

7. modification de l'article 16.2. des Statuts;

8. modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à (i) l'annulation des parts sociales de classe B et des parts sociales de classe B1, et (ii) l'inscription des nouvelles Parts Sociales de Classe A2, Parts Sociales de Classe F1, Parts Sociales de Classe G et Parts Sociales de Classe G1 nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

9. divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de leur mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de réduire le capital social souscrit de la Société d'un montant de soixante-et-un mille trois cent quarante-trois euros (EUR 61.342), afin de le porter de son montant actuel de trois cent quatre-vingt-deux mille cent quarante-neuf euros (EUR 382.149) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A, dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1, quarante mille six cent vingt-une (40.621) parts sociales de classe B, vingt mille sept cent vingt-et-une (20.721) parts sociales de classe B1, trente-cinq mille six cent trente-deux (35.632) parts sociales de classe C, soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D, cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E, cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1, vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2 et quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à un montant de trois cent vingt mille huit cent sept euros (EUR 320.807), par le rachat et l'annulation de (i) quarante mille six cent vingt-une (40.621) parts sociales de classe B, représentant la totalité des parts sociales de classe B de la Société et (ii) vingt mille sept cent vingt-et-une (20.721) parts sociales de classe B1, représentant la totalité des parts sociales de classe B1 de la Société, et remboursement à l'Associé Unique.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de créer de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A2 (les Parts Sociales de Classe A2), les parts sociales de classe F1 (les Parts Sociales de Classe F1), les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G) et les parts sociales de classe G1 (les Parts Sociales de Classe G1), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de trente-cinq mille sept cent quarante-quatre euros (EUR 35,744) afin de porter le capital social de son montant actuel de trois cent vingt mille huit

cent sept euros (EUR 320.807) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A, dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1, trente-cinq mille six cent trente-deux (35.632) parts sociales de classe C, soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D, cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E, cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1, vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2 et quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à trois cent cinquante-six mille cinq cent cinquante-et-un euros (EUR 356.551), par l'émission de sept mille cinq cent trente-deux (7.532) nouvelles Parts Sociales de Classe A2, quatre mille neuf cent treize (4.913) nouvelles Parts Sociales de Classe F1, vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-seize (23.296) nouvelles Parts Sociales de Classe G et trois (3) nouvelles Parts Sociales de Classe G1.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscriptions suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

#### *Souscription et Libération*

L'Associé Unique, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) sept mille cinq cent trente-deux (7.532) Parts Sociales de Classe A2 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de sept mille cinq cent trente-trois euros (EUR 7.533), dont (i) sept mille cinq cent trente-deux euros (EUR 7.532) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. un euro (EUR 1) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe A2 par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de sept mille cinq cent trente-trois euros (EUR 7.533) qu'elle détient envers la Société (la Première Créance)

(ii) quatre mille neuf cent treize (4.913) Parts Sociales de Classe F1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de quatre mille neuf cent treize euros et soixante-dix-huit cents (EUR 4.913,78), dont (i) quatre mille neuf cent treize euros (EUR 4.913) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. soixante-dix-huit cents (EUR 0,78) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe F1 par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de quatre mille neuf cent treize euros et soixante-dix-huit cents (EUR 4.913,78) qu'elle détient envers la Société (la Deuxième Créance);

(iii) vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-seize (23.296) Parts Sociales de Classe G nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros et quarante-huit cents (EUR 23.297,48), dont (i) vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-seize euros (EUR 23.296) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. un euro et quarante-huit cents (EUR 1,48) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe G par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros et quarante-huit cents (EUR 23.297,48) qu'elle détient envers la Société (la Troisième Créance); et

(iv) trois (3) Parts Sociales de Classe G1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de quatre euros et cinquante-huit cents (EUR 4,58), dont (i) trois euros (EUR 3) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. un euro et cinquante-huit cents (EUR 1,58) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe G1 par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de quatre euros et cinquante-huit cents (EUR 4,58) qu'elle détient envers la Société (la Quatrième Créance, et ensemble avec la Première Créance, la Deuxième Créance et la Troisième Créance, les Créances).

De plus, il résulte d'un certificat en date du 6 mars 2013, émis conjointement par l'Associé Unique et la Société que, en date de ce certificat:

«1. L'Associé Unique est le propriétaire des Créances;

2. L'Associé Unique est le seul autorisé à détenir les Créances et a le pouvoir de disposer des Créances, qui sont librement cessibles; et

3. la valeur de la Première Créance est de sept mille cinq cent trente-trois euros (EUR 7.533), la valeur de la Deuxième Créance est de quatre mille neuf cent treize euros et soixante-dix-huit cents (EUR 4.913,78), la valeur de la Troisième Créance est de vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros et quarante-huit cents (EUR 23.297,48) et la valeur de la Quatrième Créance est de quatre euros et cinquante-huit cents (EUR 4,58)».

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée note que suite à l'augmentation du capital social, l'actionariat dans la Société se présente comme suit:

	Partis Sociales
Highland VIII - Lux (1) S.à.r.l. . . . . .	12.500 Partis Sociales Ordinaires
	87.065 Partis Sociales de Classe A
	17.801 Partis Sociales de Classe A
	17.532 Partis Sociales de Classe A
	2 35.632 Partis Sociales de Classe C
	68.664 Partis Sociales de Classe D
	58.531 Partis Sociales de Classe E
	5.191 Partis Sociales de Classe E
	1 20.762 Partis Sociales de Classe E
	2 14.661 Partis Sociales de Classe F
	4.913 Partis Sociales de Classe F
	1 23.296 Partis Sociales de Classe G
	3 Partis Sociales de Classe G1
Total: . . . . .	356.661 Partis Sociales

#### *Sixième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à trois cent cinquante-six mille cinq cent cinquante-et-un euros (EUR 356.551), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), sept mille cinq cent trente-deux (7.532) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), trente-cinq mille six cent trente-deux (35.632) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe E2, et individuellement, une Part Sociale de Classe E2), quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe F, et individuellement, une Part Sociale de Classe F), quatre mille neuf cent treize (4.913) parts sociales de classe F1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe F1, et individuellement, une Part Sociale de Classe F1), vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-seize (23.296) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G) et trois (3) parts sociales de classe G1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Partis Sociales de Classe G1, et individuellement, une Part Sociale de Classe G1, et ensemble avec les Partis Sociales Ordinaires, les Partis Sociales de Classe A, les Partis Sociales de Classe A1, les Partis Sociales de Classe A2, les Partis Sociales de Classe C, les Partis Sociales de Classe D, les Partis Sociales de Classe E, les Partis Sociales de Classe E1, les Partis Sociales de Classe E2, les Partis Sociales de Classe F, les Partis Sociales de Classe F1 et les Partis Sociales de Classe G, les Partis Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Partis Sociales Ordinaires, les Partis Sociales de Classe A, les Partis Sociales de Classe A1, les Partis Sociales de Classe A2, les Partis Sociales de Classe C, les Partis Sociales de Classe D, les Partis Sociales de Classe E, les Partis Sociales de Classe E1, les Partis Sociales de Classe E2, les Partis Sociales de Classe F, les Partis Sociales de Classe F1, les Partis Sociales de Classe G et les Partis Sociales de Classe G1 forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Partis Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les soixante-quatorze mille deux cent quarante-deux (74.242) Partis Sociales Préférentielles de Série D acquises par la Société le 18 mai 2010 dans le capital social de Beyond the Rack Enterprises Inc. (Beyond the Rack Enterprises), une société

soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois du Canada (l'Investissement de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les sept mille huit cent douze (7.812) Parts Sociales Préférentielles de Série E acquises par la Société le 9 août 2011 dans le capital social de Beyond the Rack Enterprises (l'Investissement de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les trois mille deux cent quarante-cinq (3.245) Parts Sociales Préférentielles de Série F acquises par la Société le 5 novembre 2013 dans le capital social de Beyond the Rack Enterprises (l'Investissement de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les deux millions huit cent soixante-quatre mille six cent soixante-treize (2,864,673) Parts Sociales Privilégiées C acquis par la Société le 28 mars 2011 dans le capital social de Tuniu Corporation, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les cinq mille sept cent soixante-quatre (5.764) Parts Sociales Privilégiées de Série D acquis par la Société le 3 juin 2011 dans le capital social de Wooga GmbH, une société constituée et existante selon les lois allemandes, ayant son siège social à Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin, et enregistrée au Registre de Commerce du Tribunal Local de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 117846 B (l'Investissement de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les cinq millions neuf cent soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-six (5.966.586) Parts Sociales Préférentielles de Série D acquis par la Société le 13 janvier 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings (Six Rooms Holdings), une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Corporate Filing Services Limited, 4<sup>th</sup> Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (l'Investissement de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les cinq cent dix-huit mille huit cent trente-huit (518.838) Parts Sociales Préférentielles de Série B acquis par la Société le 29 mai 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings (l'Investissement de Classe E1).

Les Parts Sociales de Classe E2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les deux millions soixante-quinze mille trois cent cinquante-et-une (2.075.351) Parts Sociales Préférentielles de Série C acquis par la Société le 29 mai 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings (l'Investissement de Classe E2).

Les Parts Sociales de Classe F tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les neuf millions deux cent soixante-deux mille cinq cent (9.262.500) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 23 février 2012 dans le capital social de Kascend Holding Inc. (Kascend Holding), une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 613, 4<sup>th</sup> Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (l'Investissement de Classe F).

Les Parts Sociales de Classe F1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les trois millions quatre-vingt-sept mille cinq cent (3.087.500) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 30 août 2013 dans le capital social de Kascend Holding Inc. (l'Investissement de Classe F1).

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les trois millions cent vingt-cinq mille quarante-cinq (3.125.045) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 6 août 2013 dans le capital social de ETAO Stars Network Technology Co., Ltd. (ETAO), une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Caledonian House, 69 Dr. Roy's Drive, P.O. Box 1043, George Town, Grand Cayman KY1-1102, Cayman Islands (l'Investissement de Classe G).

Les Parts Sociales de Classe G1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les un million trois cent quatre-vingt-huit mille neuf cent neuf (1.388.909) des warrants en vue de l'acquisition de Parts Sociales Préférentielles de Série A-1 (Series A-1 Warrant Shares) acquis par la Société le 6 août 2013 dans le capital social de ETAO (y compris toutes parts sociale et/ou instruments qui seront émis par ETAO suite à l'exercice desdits warrants) (l'Investissement de Classe G1).“

Septième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe A1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe A2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe C (le Revenu Net d'Investissement de Classe C), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe D pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe D (le Revenu Net d'Investissement de Classe D), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe E (le Revenu Net d'Investissement de Classe E), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe E1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe E1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investisse-

ment de Classe E2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe E2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe F au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe F pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe F (le Revenu Net d'Investissement de Classe F), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe F, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe F1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe F1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe F1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe F1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe F1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe G (le Revenu Net d'Investissement de Classe G), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe G1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe G1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

#### *Huitième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à (i) l'annulation des parts sociales de classe B et des parts sociales de classe B1, et (ii) l'inscription des nouvelles Parts Sociales de Classe A2, Parts Sociales de Classe F1, Parts Sociales de Classe G et Parts Sociales de Classe G1 nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille cinq cents Euros (EUR 2.500.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. SONMEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 mars 2014. Relation: LAC/2014/11172. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014056593/768.

(140064775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

**Brainforge S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. Extravagance S. à r.l.).**

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, rue des Mérovingiens.  
R.C.S. Luxembourg B 133.093.

L'an deux mille quatorze, le onze avril.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange,

A comparu:

La société «FARVEST S.à r.l.», ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 5, Z.I.A. Bourmicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 76.419,

ici représentée par Monsieur Frederic Goosse, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 2b Ennert dem Bierg, L-5244 Sandweiler, en vertu d'un pouvoir lui délivré à Bertrange, le 8 avril 2014,

Lequel pouvoir restera, après avoir été signé par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistré avec elles.

Laquelle comparante, par son mandataire, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "EXTRAVAGANCE S.à r.l." (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-8070 Bertange, 5, rue des Mérovingiens, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.093, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul BETTINGEN, de résidence à Niederaanven, en date du 17 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2773 du 30 novembre 2007;

modifiée suivant acte reçu par le même notaire, en date du 3 juillet 2009, publié audit Mémorial C, Numéro 1941 du 6 octobre 2009;

- Qu'elle a un capital social de 12.500,-EUR divisé cent (100) parts sociales de 125,-EUR chacune;

- Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de la Société ("Associée Unique") en vertu des statuts publiés comme précité.

Sur ce, la comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a par son mandataire, requis le notaire instrumentant d'acter ses résolutions prises suivantes:

*Première résolution*

L'Associée Unique décide de changer la dénomination de la Société de «EXTRAVAGANCE S.à r.l.» en «Brainforge S.à r.l.» et de modifier l'article 1 afférent des statuts, comme suit:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Brainforge S. à r.l.»."

*Deuxième résolution*

L'Associée Unique décide de modifier l'objet social de la Société et de modifier l'article 3 afférent des statuts comme suit:

" **Art. 3.** La société a pour objets les conseils en marketing, l'organisation d'évènements, de formation et de conférences, les relations-presse, la réalisation de sites web et d'applications mobiles, le développement de contenus, ainsi que la gestion d'un organisme de formation professionnelle continue.

La société pourra effectuer toute opération commerciale, financière, mobilière et immobilière se rattachant à son objet principal et/ou étant de nature à en faciliter l'extension et le développement."

*Troisième résolution*

L'Associée Unique décide de révoquer les mandats du gérant administratif Madame Marie HUVELLE et du gérant technique Madame Virginie HUVELLE.

*Quatrième résolution*

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de gérant unique pour une durée indéterminée, Monsieur Fabien AMORETTI, directeur marketing, né à Briey (France), le 23 octobre 1971, demeurant à L-2342 Luxembourg, 42, rue Raymond Poincaré.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le présent procès-verbal est clos.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Goosse, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 avril 2014. Relation: LAC/2014/17854. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le 22 avril 2014.

Référence de publication: 2014056521/60.

(140064849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

---

**Transcontinental Gas Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 200.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 176.270.

—  
*Extrait des résolutions des associés*

En date du 8 avril 2014 les associés de la société ont décidé d'accepter la démission de Mr. Sergio Alexandre Fernandes Raposo en tant que gérant de classe A de la Société.

En cette même date, les associés ont décidé de nommer Mr. Malte Hansen, né le 13 Octobre 1983 à Koblenz, Luxembourg, demeurant professionnellement à 2, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, en tant que gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2014.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2014057419/18.

(140065998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2014.

---

**A.G. Buildings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.590.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 mars 2014*

Monsieur Philippe Lambert, fiscaliste, demeurant professionnellement à L-8362 GRASS, 4 rue de Kleinbettingen, est nommé Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'échéance de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée de 2015.

Luxembourg, le 17 mars 2014.

Certifié sincère et exact

A.G. BUILDINGS S.A.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014057526/14.

(140066424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---

**Brunata-Metrona FL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, 15, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 82.130.

—  
*Résolution prise par les associés de la Société:*

Les associés décident de nommer en tant que gérant de la Société Monsieur Patrick MARTH, commerçant, né le 18 septembre 1973 à Luxembourg, demeurant au 14B, rue de Goebloge L-8392 Nospelt, pour une durée indéterminée de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 avril 2014.

Pour avis sincère et conforme

Référence de publication: 2014057612/13.

(140066178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2014.

---